



Rhône-Alpes, Drôme
Salles-sous-Bois
place des Aires

Temple de protestants

Références du dossier

Numéro de dossier : IA26000413
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : temple
Genre du destinataire : de protestants
Parties constituantes non étudiées : sacristie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1989, A, 607

Historique

Au XVI^e siècle, une bonne partie de la communauté villageoise de Salles embrasse la religion réformée. Deux des coseigneurs les plus importants, Antoine Baron et Isaac Bar, sont des capitaines huguenots qui font construire un temple à Salles vers 1580, dans le quartier des Aires. Ce temple servira au culte pendant cent ans. Durant les troubles religieux, en 1652, François de Castellane-Adhémar, seigneur de Grignan, tenta d'empêcher par les armes l'exercice du culte à Salles ; la population huguenote réagit en intentant un procès au seigneur de Grignan et obtint gain de cause dans un premier temps. Mais trente ans après, ce procès aboutira à un arrêt du Parlement de Grenoble, le 5 septembre 1683, ordonnant la démolition du temple de Salles. Après la révocation de l'Edit de Nantes (1685), on dénombre de nombreuses abjurations de protestants, 66 familles reviennent au catholicisme, probablement sous la contrainte, et 16 personnes sont de nouveaux convertis. Cependant le protestantisme persiste à Salles ; ainsi, en 1772, sur 104 ménages, 92 sont catholiques et 12 protestants. £ Au XIX^e siècle le culte était célébré dans une maison particulière louée par la municipalité. En 1862, une paroissienne, madame Coton épouse Gras, lègue à la commune un don de 1000 F. pour la construction d'un temple, legs qui est homologué en 1873. Cette année-là deux habitants cèdent gratuitement un terrain pour le bâtir. La donation par Philippe Timothée Gourjon et les époux Martel (Victor Martel est maire de Salles) d'une parcelle de terrain de 2a 10 ca, située au village, parcelle A 759, pour y établir un temple protestant est enregistrée par acte notarié le 10 décembre 1876. Entre temps, le maire a fait dresser un projet par Chaix, agent voyer cantonal (10 octobre 1875). Mais il faut attendre encore pour rassembler les fonds. Le 18 avril 1881, Cultil, architecte de Montélimar, établit le devis et le cahier des charges, approuvés par le conseil municipal en 1882 (on ignore si Cultil a repris ou modifié le projet de Chaix). La construction est adjugée en novembre 1882 à Parfait Vergier. Le temple est achevé en 1884, Cultil signe la réception provisoire des travaux en novembre et la réception définitive le 25 octobre 1885. Des réparations ont été faites en 1902 (plafond et toiture) et la toiture refaite dans les années 1990. Aujourd'hui, le temple ne sert au culte que pour des cérémonies de baptême, mariage ou funérailles ; il reste un bâtiment communal utilisé comme lieu d'expositions.

Période(s) principale(s) : 4^e quart 19^e siècle

Dates : 1883 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre-Louis-Casimir Chaix (agent voyer, attribution par source), Cultil (architecte, attribution par source), Vergier (maçon, attribution par source)

Description

L'édifice se dresse à l'entrée sud-ouest du village de Salles sur la place des Aires, tout près de la mairie, mais entièrement dégagé sur tous ses côtés. Bâtiment de plan rectangulaire très simple, il est construit en moellon de calcaire et couvert d'un toit à longs pans de tuiles creuses ; une génoise à trois rangs ferme les rives du toit et fait retour sous les rampants des pignons, avec une amorce horizontale à la base de ceux-ci, formant une sorte de fronton-pignon interrompu. Les élévations sont crépies, avec un empattement sur le solin. La façade est ordonnancée : au centre du mur pignon, la porte d'entrée rectangulaire, que surélève un degré rectangulaire de trois marches, est surmontée d'un oculus circulaire, au-dessus duquel trône l'inscription Christ Rédempteur, gravée dans un cartouche en pierre, au niveau du bandeau en réserve reliant les bases du pignon. Les murs gouttereaux des élévations latérales présentent chacun deux baies en plein cintre identiques, et un oculus est percé au centre du pignon de l'élévation postérieure. Contre cette élévation s'adosse un petit corps de bâtiment en appentis, peu élevé, servant de sacristie. Les encadrements des baies sont en pierre de taille, en bandeau plat légèrement saillant. Une corniche moulurée très saillante couronne et abrite la porte d'entrée à entablement nu. La porte d'entrée ouvre sur un tambour en sapin peint en faux bois, qui fait transition avec l'intérieur du temple. C'est une pièce rectangulaire, haute de plafond, qu'éclairent les quatre fenêtres à ébrasement intérieur et l'oculus de façade (l'autre étant au niveau du comble perdu). Le plafond est en plâtre sur lattis, à corniche nue en cavet (il a souffert de gouttières, mais la toiture est refaite). Le sol est recouvert de carreaux de terre cuite. La chaire en sapin (peint faux bois et verni) est adossée au mur du fond ; un escalier droit en bois mène à la cuve hexagonale suspendue, ornée de simples panneaux comme le garde-corps de l'escalier, l'abat-voix hexagonal est couronné d'ailerons. A côté de la chaire, une petite porte donne accès à la sacristie.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; moellon

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Plan : plan rectangulaire régulier

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon couvert

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Le temple, à l'entrée sud-ouest du village, vue d'ensemble..

Phot. Geneviève Jourdan

IVR82_20102600576NUCA



Vue d'ensemble de l'édifice, de trois quarts droite.

Phot. Alain Franchella

IVR82_19992600344X



Élévation latérale droite et mur pignon auquel est adossée la sacristie.

Phot. Geneviève Jourdan

IVR82_20102600577NUCA



Façade.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600574NUCA



Détail de la façade : oculus surmonté de l'inscription
Au Christ Rédempteur.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600575NUCA



Vue de l'intérieur, depuis l'entrée.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600578NUCA



Vue de l'intérieur, vers l'entrée.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600579NUCA



Vue de l'intérieur : fenêtre dans l'élévation latérale.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600580NUCA



La chaire.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600581NUCA

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Le temple, à l'entrée sud-ouest du village, vue d'ensemble..

IVR82_20102600576NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'édifice, de trois quarts droite.

IVR82_19992600344X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation latérale droite et mur pignon auquel est adossée la sacristie.

IVR82_20102600577NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade.

IVR82_20102600574NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la façade : oculus surmonté de l'inscription Au Christ Rédempteur.

IVR82_20102600575NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur, depuis l'entrée.

IVR82_20102600578NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur, vers l'entrée.

IVR82_20102600579NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur : fenêtre dans l'élévation latérale.

IVR82_20102600580NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La chaire.

IVR82_20102600581NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation